



Mairie de Charrey-sur-Saône

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal

Séance du 22 Juillet 2016

Mairie
de Charrey-sur-Saône

Tél : 03.80.36.34.36

Fax : 09.70.06.22.58

mairie.charrey@wanadoo.fr

www.charreysursaone.fr

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Monsieur Sylvain DOISNEAU, Maire.

Présents :

Sylvain DOISNEAU, Evelyne LIAUD, Jean-Marc ROUSSELET, Michel BEAUNEE, Bruno PASQUIS, David BOUCHARD

Procuratior(s) : Sophie MARTIN à Michel BEAUNEE, Bastien GARNIER à Evelyne LIAUD, Jérôme TOUCHARD à Sylvain DOISNEAU

Absent(s) : Marie-Line CLAIR-PROST, Cédric GALLAND, Jérôme TOUCHARD, Sophie MARTIN, Bastien GARNIER

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Evelyne LIAUD

Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour le compte rendu de la réunion du 27 Juin 2016.

Voirie 2016

Le Maire présente au Conseil Municipal une proposition de l'entreprise Noirot pour la réfection du chemin piétonnier de la route de Dijon. En effet ce dernier réalisé en 2011 est fortement dégradé et a besoin d'être réhabilité.

Cette réhabilitation consiste à un décapage complet de l'existant, la pose d'une bordure côté herbe, la réalisation d'un bi-couche sur le bande piéton pour séparer la route Départementale du chemin. Il est précisé de prévoir des avaloirs pour capter le ruissellement des eaux pluviales au niveau des grilles existantes en bordure.

Le Conseil Municipal, à 9 voix pour, décide de faire réaliser et retenir le devis de l'entreprise Noirot.

Séance levée à 21h30 heures.

Vu par nous, Maire de la commune de Charrey-sur-Saône, pour être affiché le 8 Août 2016 à la mairie, conformément à l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire,

Sylvain DOISNEAU